

**Zeitschrift:** Revue suisse d'apiculture  
**Herausgeber:** Société romande d'apiculture  
**Band:** 139 (2018)  
**Heft:** 10

**Rubrik:** SAR

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 26.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Concours des ruchers SAR 2018



Conformément au règlement du Concours des ruchers, selon lequel la Romandie est divisée en 5 circonscriptions, c'est la 3<sup>e</sup> qui était invitée à participer cette année. Celle-ci comprend les Sections du Gros-de-Vaud, de Cossonay, de la Côte vaudoise, de Morges, de Bière, de Nyon et de Genève.

7 participants motivés se sont annoncés pour présenter leur exploitation et leur savoir-faire lors des deux visites prévues. Celles-ci se sont déroulées le 17 et 18 mai et le 11 et 12 juillet par un temps splendide que je croyais être réservé au Valais... !

Le jury, composé de Willy Debély, délégué pour le concours, de Jean-Daniel Bertholet, représentant de la circonscription et secrétaire du Concours et de moi-même, a été impressionné par la beauté et la bonne tenue des ruchers, ainsi que par les capacités pratiques des apiculteurs. Chacun a pu exprimer ses réussites, mais aussi ses difficultés, lors de discussions enrichissantes, autant pour les participants que pour les membres du jury.

Ce partage d'expériences constructif a pu se poursuivre lors du repas qui a suivi le traditionnel « examen théorique ». Rires, échange d'idées, anecdotes amusantes se sont mélangés pendant la soirée dans une ambiance sympathique et décontractée. Je remercie chaleureusement Mme et M. Pradervand qui nous ont reçus chez eux et qui nous ont préparé un buffet grandiose de spécialités locales !

Merci aussi

- à Jean-Daniel pour la parfaite organisation et pour la rédaction des rapports des visites,
- à Willy pour sa compétence et sa bonne humeur,
- aux Fédérations vaudoise et genevoise
- aux participants pour leur participation et leur engagement.

Tout le monde est unanime : le Concours des ruchers 2018 a été un succès !

*Isabella Moretti*

# Concours des ruchers 2018

## 3<sup>e</sup> circonscription : GE & VD

### Palmarès

#### 1<sup>re</sup> catégorie (dès 21 colonies)

Claude Fleury	144 / 150 pts	médaille d'or
Philippe Pradervand	142 / 150 pts	médaille d'or

#### 2<sup>e</sup> catégorie (de 5 à 20 colonies)

Mélanie Baudet	92 / 100 pts	médaille d'or
Christian Jenny	92 / 100 pts	médaille d'or

#### 3<sup>e</sup> catégorie (moins de 5 ans d'apiculture et plus de 3 colonies)

Blaise Chappuis	86 / 100 pts	médaille d'argent
Famille Annen	84 / 100 pts	médaille d'argent

*La présidente du jury:*

*Isabella Moretti*

*Le délégué de l'AD:*

*Willy Debély*

*Le secrétaire du jury:*

*Jean-Daniel Bertholet*

**1<sup>re</sup> CATÉGORIE**  
**200 colonies**  
**Section de Genève**

## **Monsieur Fleury Claude**

**1284 Chancy**



Proche de la frontière notre ami Claude possède une centaine de ruches réparties en 4 ruchers situés dans la vallée de l'Allondon ainsi que plus d'une centaine de colonies en France. Claude est en quelque sorte « le pro » des candidats 2018.

Initié à l'apiculture par un voisin dès l'âge de 6 ans. Pour la petite histoire, son professeur d'alors lui fournissait les cigares « truite-bleue » qui l'aidaient à maîtriser les abeilles !

A 16 ans il a acquis ses deux premières ruches et extrait ses premiers 24 kg de miel. Le 1<sup>er</sup> mars 1968, pendant que d'autres faisaient joujou avec des pavés, il achète un premier rucher de 32 colonies à La Plaine. Il exploite toujours ce rucher. Quelques années plus tard, un ami lui enseigne l'art de l'élevage de reines.

Un peu « touche-à-tout », aimant travailler le bois, cet apiculteur fabrique lui-même ses ruches Dadant 12 cadres, ruchettes, cadres et tout le matériel en bois nécessaire à l'exploitation de ses ruchers. Sur place nous avons pu constater que Claude est un apiculteur rigoureux, qui maîtrise la conduite de ses apiers. Le matériel et les ruches sont entretenus avec soin. La miellerie est à l'avenant avec un matériel correspondant en tous points aux exigences actuelles et parfaitement adaptée à son exploitation.

Résultat final : 5 + 10 + 14 + 9 + 14 + 15 + 10 + 9 + 14 + 15 + 15 + 9 + 5 = **144 / 150 points**

**Monsieur Fleury Claude obtient la médaille d'or**

**1<sup>re</sup> CATÉGORIE**  
**38 colonies**  
**Section de Nyon**

**Monsieur Pradervand Philippe**  
**1274 Signy**



C'est à l'adolescence que Philippe est titillé pour la première fois par le monde des abeilles. C'est le grand-père de ses cousins qui l'initie à l'apiculture. Grâce à lui il a pu acquérir 3 colonies, bénéficier de ses conseils et ainsi profiter du miel pour ses tartines.

Par la suite notre ami, arboriculteur de profession, a augmenté son cheptel et possède actuellement 38 ruches et 20 ruchettes à

nucléus. Ces colonies sont idéalement disposées dans deux endroits. Une partie dans les vergers de l'exploitation arboricole et l'autre partie au pied du Jura près d'une vaste prairie naturelle d'une très grande richesse florale.

Philippe pratique couramment l'élevage de reines et féconde en station. Cette activité lui apporte beaucoup de satisfaction.

De par sa longue et grande expérience, cet apiculteur maîtrise parfaitement la conduite de son rucher ainsi que la gestion et l'échange des reines.

Les deux ruchers sont tenus de façon exemplaire, le matériel d'exploitation est propre et soigné. La miellerie correspond en tous points aux normes et exigences.

Membre de la section de Nyon depuis 50 ans, Philippe s'est beaucoup investi pour l'apiculture : membre du comité en tant que vice-président, contrôleur du miel puis membre du Grand Apier de Suisse.

Résultat final :  $5 + 9 + 14 + 9 + 14 + 15 + 10 + 9 + 14 + 14 + 15 + 9 + 5 = 142 / 150$  points

**Monsieur Pradervand Philippe obtient la médaille d'or**

**2<sup>e</sup> CATÉGORIE**  
**20 colonies**  
**Section de Nyon**

**Madame Baudet Mélanie**

1268 Céligny



Là encore c'est un grand-père qui inocule le virus de l'apiculture ! Adolescente déjà, Mélanie aurait voulu reprendre l'exploitation de son grand-père qui cessait ses activités apicoles : veto de maman ! Mais le virus attendait son heure.

En 2013, Mélanie suit le cours pour débutants de la section de Nyon, reçoit son premier essaim, achète deux nucléus. Cette

année-là l'essaim lui donne 4 kg de miel. En 2014, année à essaims, elle agrandit son cheptel et suit les cours organisés par la FVA à Grange-Vernay. En 2015, elle participe à un cours d'élevage mis sur pieds par la section de Nyon puis en 2016 elle se lance pour le brevet fédéral ! Elle devient également vice-présidente de la section de Nyon et reprend la conduite du rucher-école de cette section qui comprend 5 colonies de production et 1 nucléus.

C'est encore Mélanie qui dispense ses conseils aux débutants dans la revue de la SAR. Voilà ce que j'appelle un début en fanfare. Notre apicultrice gère ses deux ruchers, l'un situé près de son domicile à Céligny qui comprend 11 colonies de production et l'autre situé sur la commune de Commugny qui comprend 7 colonies de production et plusieurs nucléus. Mélanie maîtrise bien la conduite de ses ruchers, l'échange régulier de reines et l'élevage de reines de stations sont la norme.

Le matériel d'exploitation répond absolument aux exigences. Les ruches sont bien tenues et les abeilles sont douces.

Bravo à cette jeune apicultrice pour son dynamisme, son engagement et sa motivation.

Résultat final : 4 + 5 + 9 + 4 + 9 + 10 + 9 + 5 + 9 + 9 + 10 + 6 + 3 = **92 / 100 points**

**Madame Baudet Mélanie obtient la médaille d'or**

**2<sup>e</sup> CATÉGORIE**  
**14 colonies**  
**Section de Genève**

**Monsieur Jenny Christian**

**1253 Vandoeuvres**



Intéressé tout d'abord par les papillons et les libellules, Christian, horticulteur de formation, travaille au Jardin botanique de Genève. Il a été initié à l'apiculture par le responsable des abeilles qui officiait avant lui. Ce fut un véritable apprentissage, d'abord juste un coup de main pour les travaux lourds, puis toujours un peu plus et davantage de responsabilités et enfin respon-

sable depuis l'an passé de tous les ruchers du Jardin botanique. Il s'occupe en ce moment de 14 ruches et de 15 nucléus. Il conduit aussi les visites de colonies sur le site. Il a suivi les cours pour débutants de SGA, et peut toujours se référer à son prédécesseur. Il commence un élevage de reines afin de garder un maximum de douceur à ses colonies au vu des nombreuses visites organisées dans le cadre du Jardin botanique.

Les ruches, fabriquées par le menuisier du jardin sont quasiment neuves, propres et bien tenues. Le menuisier construit les coffres à ruchettes et autres aménagements selon les demandes de l'apiculteur ce qui est évidemment un énorme avantage. La miellerie est au top des exigences et quelque peu suréquipée par rapport à l'exploitation. Tout est mis en place pour du miel bio, y compris un fondoir et stérilisateur à cire afin de produire ses propres cires gaufrées.

Les ruchers sont bien tenus, leur conduite maîtrisée.

Résultat final :  $5 + 5 + 9 + 4 + 8 + 10 + 9 + 4 + 10 + 10 + 10 + 6 + 2 = \mathbf{92 / 100 \text{ points}}$

**Monsieur Jenny Christian obtient la médaille d'or**

### 3<sup>e</sup> CATÉGORIE

7 colonies

Section de Cossonay

## Monsieur Chappuis Blaise

1316 Chevilly



Intéressé par le monde des abeilles et après avoir beaucoup lu et réfléchi, Blaise se lance en 2014. Un ami apiculteur lui offre deux colonies sur 6 cadres avec des reines F1. Il suit alors un cours pour débutants organisé par la section de Cossonay. Blaise dispose d'un grand jardin, donnant sur des champs cultivés, orientés SE où il peut installer les 6 colonies actuellement en sa possession.

En 2016-2017, il participe au cours pour débutants organisé par la FVA, puis il continue sa formation par des cours pratiques mis sur pieds par la section d'Orbe.

Ebéniste de profession, il construit et décore lui-même ses ruches, ainsi que les nourrisseurs, couvre-cadres et autres objets pratiques. Cet apiculteur travaille aisément et la récupération des essaims ne lui fait pas peur ! Très motivé, il se réjouit de se lancer dans l'élevage de reines, afin d'amener plus de douceur dans ses colonies.

Le rucher est bien tenu, les ruches sont neuves et soignées. Le matériel d'exploitation répond en tous points aux normes et exigences.

Résultat final :  $5 + 5 + 8 + 3 + 8 + 10 + 8 + 9 + 9 + 10 + 4 + 3 + 4 = 86 / 100$  points

**Monsieur Chappuis Blaise obtient la médaille d'argent**

**3<sup>e</sup> CATÉGORIE**  
**18 colonies**  
**Section de La Côte VD**

**Famille Annen Pierre-Alain et Véronique**

**Rucher à Tolochenaz**



Pierre-Alain avait 14 ans lorsque son grand-père a commencé à l'initier au monde des abeilles. Il a pu profiter pendant plusieurs années des conseils et de l'expérience de son aïeul. Son père pratiquait, lui aussi, l'apiculture. Arrivé à l'âge adulte, pris par d'autres obligations et responsabilités, l'ami Pierre-Alain a dû faire le choix de s'éloigner du monde fascinant des abeilles.

Mais la graine semée n'attendait que le bon moment pour germer !

En 2006, il fait l'acquisition de sa première ruche du renouveau ! Il la place dans l'un des ruchers de son père à Lully. Il développe son cheptel, prend son indépendance et s'occupe seul de ses ruches tout en profitant des conseils de son papa qui avait une grande expérience en apiculture.

En 2015, sa fille Véronique est, à son tour, contaminée par le virus de l'apiculture. Elle suit alors les cours pour débutants à Marcelin et acquière sa première ruche en 2016.

Cette année-là la famille Annen a la tristesse de perdre Raymond le patriarche. Il a fallu reprendre le rucher vieillissant et le remettre aux normes actuelles. Josette, l'épouse, s'investit, elle aussi, dans cette entreprise. Il s'agit là d'un 2<sup>e</sup> renouveau ! Magnifique rucher d'une vingtaine de colonies, bien situé au bord d'une petite rivière.

Le matériel d'exploitation est propre et bien tenu, la miellerie est aux normes et parfaitement adaptée à l'exploitation.

Il manque encore un peu à nos amis Annen de la rigueur dans la conduite des ruches, notamment en ce qui concerne la gestion des reines. Certaines colonies sont assez agressives, mais l'apport de la jeunesse fera progresser cette famille d'apiculteurs dans la bonne direction. Il fallait bien commencer par assainir l'existant et ce fut un grand travail. L'élevage de reines devait être pour très bientôt !!!

Résultat final :  $5 + 5 + 7 + 3 + 8 + 9 + 7 + 9 + 9 + 9 + 5 + 3 + 5 = 84 / 100$  points

**La famille Annen Pierre-Alain et Véronique obtient la médaille d'argent**

# Concours des ruchers SAR 2019

Le concours des ruchers 2019 sera organisé pour les apiculteurs de la 4<sup>e</sup> circonscription, soit : **Lausanne, Orbe, Nord vaudois, La Menthue, Lucens, Moudon, Jorat, Haute-Broye.**

Que vous soyez apiculteurs confirmés ou débutants (une catégorie spéciale est prévue pour ceux qui ont moins de 5 ans de pratique), vous êtes invités à vous inscrire auprès du président de votre section avant le 1<sup>er</sup> avril 2019. Celui-ci se chargera de transmettre la liste des participants au président de la fédération cantonale, lequel me la remettra pour le 15 avril.

Il ne s'agit point d'une compétition, mais bien d'un encouragement à se perfectionner dans tous les domaines de l'apiculture : conduite du rucher, soins aux colonies, élevage, mesures sanitaires, hygiène, connaissances théoriques, etc.

C'est aussi une belle occasion d'échange et de discussions constructives avec les membres du jury et avec les autres participants, en particulier lors de la partie théorique – commune – et lors de la distribution des distinctions.

Consultez le règlement du concours sur le site de la SAR ou dans l'agenda apicole : vous y trouverez toutes les informations ainsi que les aspects qui seront analysés, ce qui vous permettra de vous préparer de manière optimale. Profitez de l'hiver pour nettoyer et ranger le matériel, pour améliorer les détails et pour réviser la théorie en lisant l'encyclopédie « L'apiculture, une fascination ».

Votre travail sera reconnu et récompensé ; ce sera un honneur de pouvoir apposer sur votre miel le texte « Médaille d'or (ou d'argent ou de bronze) 2019 au concours des ruchers SAR » !

Je vous souhaite une bonne préparation et me réjouis de vous rencontrer à votre rucher la saison prochaine !

## La responsable du concours :

Isabella Moretti  
Route de Lentine 36  
1950 Sion  
Concoursdesruchers@abeilles.ch

PS : en 2020 la participation sera ouverte aux sections de la 5<sup>e</sup> circonscription, soit :

**Les Alpes, Chamossaire, Pays d'Enhaut, Entremont, Martigny, Saint-Maurice, Sierre, Sion, Hérens, Conthey.**

# Mise au concours

La SAR met au concours le poste de

## **Responsable rédaction Revue RSA**

### Votre mission

Vous assurez toutes les tâches inhérentes à la gestion technique et au bon fonctionnement du dicastère revue en effectuant tous les travaux liés à la rédaction d'une revue, mis à part la partie financière. Vous garantissez la liaison entre le comité SAR, les membres, les annonceurs et la rédaction. Vous participez aux séances du comité SAR, avec voix consultative.

### Votre profil

Au bénéfice d'une longue pratique apicole, vous avez une expérience confirmée dans la conduite informatique et gestion de projet. Dans tous les cas vous connaissez les techniques liées à la rédaction et l'impression d'un journal. Vous savez gérer vos tâches de manière autonome. Vous êtes de langue maternelle française ; de bonnes connaissances en allemand ou en anglais sont un atout pour ce poste.

Ce poste est basé sur un travail annuel d'environ 400 heures. Il est rémunéré conformément aux tarifs en vigueur votés lors de l'assemblée des délégués de mars 2018.

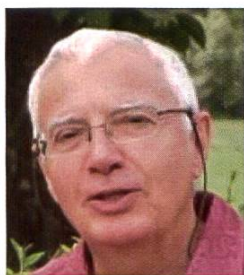
**Entrée en fonction :** mars 2019

Les renseignements ainsi que le cahier des charges peuvent être obtenus auprès de la titulaire actuelle Mme Rose Aubry.

Les postulations sont à transmettre avant le 20 octobre 2018 sous format électronique à : [presidence@abeilles.ch](mailto:presidence@abeilles.ch)

*Le Comité SAR*

# Compte-rendu de la séance du 29 août 2018 à 18h à Neuchâtel



## Personnes présentes :

Pour le comité : Rose Aubry, Sonia Burri-Schmassmann, Isabella Moretti, Benoît Droz, Olivier Mooser, David Gillon et Max Huber.

Notre présidente Sonia Burri-Schmassmann ouvre la séance à 18 heures et aborde les 10 points mis à l'ordre du jour.

## 1. PV du 3 juillet 2018

Il est accepté sans modification.

## 2. Dicastères

### *Rose*

Suite à la dernière parution de la revue, une mise au point doit être faite auprès des sociétés concernées quant à l'intégration de ces encarts publicitaires dans notre revue. Le comité va définir les modalités concernant le prix, le droit de regard du contenu avant parution.

### *Max*

Relate sa visite du FiBl à Frick avec la Société genevoise d'apiculture, ainsi que sa découverte d'une grosse abeille sauvage invasive (plus de 25 mm) provenant d'Asie qui est une première reconnue pour Genève et la Suisse romande.

### *Benoît*

Il attend le retour de toutes les inscriptions concernant la formation de base pour les conseillers apicoles et les moniteurs éleveurs.

Suite à une longue discussion au sein du comité, il en ressort qu'il y a nécessité de faire une réorganisation de la vulgarisation face aux prochaines échéances.

### *Isabella*

Tout est en ordre pour le concours des ruchers. Confirmation pour l'achat des médailles.

Le choix pour l'acquisition des livres pour la bibliothèque est fait.

### *Olivier*

Il manque encore des documents pour l'agenda apicole.

En test des logiciels pour la nouvelle base de données des adresses, ceci par souci de centraliser les informations.

### *David*

Suite au changement d'adresse du caissier, un nouveau contrat d'éditeur a été signé et l'impressum a été remis à jour. Le tirage de la revue RSA a été également augmenté pour faire face à la demande.

*Sonia*

Pour la conférence du 15 septembre à Neuchâtel, un communiqué de presse indiquant que la conférence est publique a été envoyé le 28 août. Un rappel aux présidents de fédérations et de sections a été également envoyé afin de mobiliser le maximum de personnes.

Rappelons que les orateurs présenteront les résultats de deux études menées à partir de la collection de miels du Jardin botanique de Neuchâtel; l'une portera sur les résidus de néonicotinoïdes et l'autre sur les propriétés sensorielles des miels du monde entier.

### **3. Revue suisse d'apiculture (RSA):**

Pour le remplacement de Rose Aubry au dicastère de rédacteur ou rédactrice de la revue RSA, le comité propose que ce poste soit mis au concours via une annonce dans la revue.

La fédération neuchâteloise continue de chercher un représentant qui serait par exemple responsable du dicastère miel et marketing.

### **4. Action timbres**

Le comité a accepté la proposition graphique du timbre-poste qui nous a été présentée (voir le dernier compte-rendu) ainsi que le contenu du bon de commande.

### **5. Courrier section de Bière**

Il fait suite à l'indemnisation à une section valaisanne de CHF 720.-. Lors de sa séance du 4 octobre 2017, le comité avait décidé d'octroyer CHF 150.- à la section de Bière, conformément au règlement en vigueur pour les anniversaires des sections. Sonia a informé la secrétaire de la section via un mail du 6 octobre 2017.

Sonia recontactera le président de la section de Bière afin de le rendre attentif au règlement en vigueur concernant la vulgarisation, règlement mis en application dans le cadre de la décision relative à l'aide accordée à la section valaisanne.

### **6. Séance avec les représentants des fédérations, ordre du jour**

Le comité se penche sur les points suivants :

- Création du fonds supports didactiques et alimentation via les ventes de timbres.
- Dès 2019, diminution de plus de CHF 10'000.- de subvention comme déjà annoncé lors de notre séance de 2017. De plus en 2021, une nouvelle politique agricole va être mise en place et il est clair qu'il n'y aura plus de subventions telles que celles qui prévalent aujourd'hui !

Il est du devoir de la SAR d'anticiper ces nouveaux défis financiers, en faisant une analyse des financements et des indemnisations poste par poste, afin de trouver des solutions qui ne vont pas impacter les cotisations des membres SAR, tout en maintenant la qualité des cours dispensés. Il est envisageable, par exemple, que les cours de base soient entièrement payés via les cotisations d'inscriptions.

- Membres collectifs, cotisations
- Nouveau logo
- Nouveau site Internet
- Mise au concours responsable de la rédaction.
- Divers

## **7. Dossiers vols**

Le cas de vol qui nous a été soumis a été discuté avec les membres du comité.

Un courriel a été envoyé à la personne concernée en précisant les règlements en cours.

## **8. Nouveau site internet**

Avec les vacances, le dossier est resté en suspens. Aude et Sonia ont cependant corrigé les différentes rubriques.

## **9. apisuisse**

Sonia présente la pétition « Elucider la disparition des insectes ».

Lancement officiel de la pétition le 4 septembre, via une conférence de presse à Berne avec les 4 présidents des associations.

Infos aux présidents de fédération et de section via un courriel le 5 septembre.

Infos lors de la conférence du 15 septembre et récolte de signatures après la conférence.

Infos via la revue d'octobre avec encart de la feuille pour la récolte des signatures.

Infos sur le site internet d'apisuisse.

Cette pétition sera soutenue par le dépôt d'une motion parlementaire fédérale, fin octobre. Le but est d'avoir un maximum de signatures lors du dépôt de la motion fédérale afin d'avoir plus de poids au niveau politique.

## **10. Divers et courriers**

Le comité a reçu un courrier de l'association Espace Abeilles relatif à une demande d'adhésion comme membre collectif. Le comité est favorable à cette demande. Toutefois la décision finale est de la compétence de l'assemblée des délégués SAR

Prochaines séances 5 et 6 octobre à Sion.

*Max HUBER, secrétaire*

## **Vétérans SAR 2019**

Chaque année, la SAR récompense les apiculteurs ayant cotisé à la société depuis 25 et 40 ans avec un pin's et/ou une médaille. Afin qu'ils puissent recevoir cette distinction, j'invite les présidents (ou les secrétaires) des sections à me remettre la liste des vétérans concernés pour 2019:

**25 ans : entrés à la SAR en 1994**

**40 ans : entrés à la SAR en 1979**

Les indications suivantes sont indispensables :

- Société, nom, prénom, domicile, numéro matricule SAR et année d'entrée à la SAR.
- Précisez si vous avez connaissance d'années de sociétariat dans une autre section et précifiez clairement le total des années (25 ou 40).
- Mentionnez si vous souhaitez remettre aussi les diplômes; ils sont livrés gratuitement jusqu'à épuisement du stock, mais sont à remplir par vos soins.
- Informations complémentaires : personne de contact, adresse de livraison, numéro de téléphone, adresse e-mail, date prévue pour la remise des distinctions.

Délai de commande : 30 novembre 2018.

D'avance je vous remercie pour votre collaboration

La préposée aux vétérans : **Isabella Moretti**  
Route de Lentine 36,  
1950 Sion  
[veterans@abeilles.ch](mailto:veterans@abeilles.ch)

*PS: Sur le site SAR ([abeilles.ch](http://abeilles.ch)), vous trouverez un formulaire à remplir pour la commande des distinctions, sous l'onglet « vétérans », mais une simple liste me convient aussi !*

# Cours pour apicultrice/trice labellisé/e le 10 novembre 2018

Chères apicultrices, chers apiculteurs,

La SAR et la fédération jurassienne, via le label d'or apisuisse, organisent le 10 novembre de 14h à 17 à Courtemelon, un cours pour les apiculteurs labellisés.

Ce cours basé sur une période de 3 heures, sera animé par Fabien Monnard, chimiste qui a effectué ses études à l'Université de Neuchâtel et obtenu son doctorat à l'Université de Bâle en 2012. Fabien est également apiculteur.

## Les thèmes suivants seront développés :

- La chimie dans la ruche : introduction.
- Les produits chimiques : nouvelle réglementation, sécurité et manipulation.
- Les pesticides de synthèse.
- La chimie du miel : analyse et influence sur la qualité du miel.
- Questions/Réponses.

Suite à ce cours, vous aurez la possibilité d'étalonner votre réfractomètre.

## Lieu du cours :

Fondation rurale interjurassienne, Courtemelon 5, 2852 Courtételle.

Ce cours est subventionné à 50 % par la Confédération et 50 % par la SAR, via le compte label d'or. *Les apiculteurs non labellisés peuvent y participer moyennant la somme de Fr. 30.–.*

Les inscriptions sont à envoyer jusqu'au 31 octobre à : SAR administration, Mme Aude STEINER, Les Brussattes 1, 2904 Bressaucourt, [administration@abeilles.ch](mailto:administration@abeilles.ch)

*Sonia Burri-Schmassmann, responsable SAR pour le label d'or*



## Talon d'inscription

Nom, prénom : .....

Adresse : .....

NP/Localité : .....

Apiculteur labellisé : OUI  NON

Section et fédération : .....

@ .....

Tél. ....

# Matériel de marketing

Chères apicultrices, chers apiculteurs,

Afin de promouvoir l'apiculture et la vente du miel suisse, la SAR met à votre disposition une palette de matériel publicitaire.

En espérant que ces produits recevront un accueil chaleureux de votre part, je vous souhaite à toutes et à tous, une belle saison apicole.

*Sonia Burri-Schmassmann, responsable marketing*

Flyers et cartes postales	1 paquet de 20 pièces / CHF	Commande
L'apiculture / flyers	2.00	
Le miel suisse / flyers	2.00	
Les abeilles sauvages / flyers	2.00	
Les saules / flyers	2.00	
Protection des abeilles / flyers	2.00	
Notre collaboratrice / carte	2.00	
Pollinisation / carte	2.00	

Divers	1 pièce / CHF	Commande
Memory	2.50	
Emballage cadeau 250 g	1.00	
Emballage cadeau 500 g	1.10	
Emballage cadeau 1 kg	1.20	
Sac plastique SAR	0.20	
T-shirt « nos butineuses » (tailles S/M/L/XL) *	29.00	
Frais de port	En plus	

\* Inscrire la taille désirée

## Adresse de livraison:

---

---

---

Commande à envoyer à: Sonia Burri-Schmassmann – CP 20 – 2805 Soyhières – [presidence@abeilles.ch](mailto:presidence@abeilles.ch)